

RAPPORT DU PRÉSIDENT DE JURY

Le rapport du jury peut s'articuler autour d'un bilan quantitatif (nombre de postes offerts, de participants à l'épreuve, de candidats présents et d'admis) et qualitatif (niveau des candidats, niveau des diplômés, lacunes constatées, attentes et recommandations du jury). Il doit notamment permettre aux candidats de connaître les erreurs susceptibles de les faire échouer, de mieux cerner les facteurs de réussite et de pouvoir se situer par rapport aux exigences attendues. Il est également très utile pour les formateurs qui pourront s'y référer pour une meilleure préparation au concours.

Nom de la présidente du jury : **Lucie BARBIER FAZILLEAU**

Nom de l'établissement organisateur : **UNIVERSITÉ DE TOURS**

Intitulé du concours (corps) : **TECH**

Nature du concours : **interne**

BAP : **J**

Emploi-type : **Technicien-ne en formation et en orientation-insertion**

Session : **2026**

Nombre de postes mis au concours : **2 (1 pour NANTES, 1 pour ORLEANS-TOURS)**

Nombre de candidats admis à concourir : **6 (3 pour NANTES, 3 pour ORLEANS-TOURS)**

Mode de fonctionnement du jury (par sous-groupes ou non) : *pas de sous-groupe*

Bilan :

Aucun candidat ne s'est présenté sur le poste ouvert à Tours, tous ayant été admis à d'autres concours. Le jury regrette que le concours devienne par conséquent infructueux.

Globalement la préparation de l'épreuve par les candidats était de qualité. Toutefois, la projection des candidats dans l'évolution de leur carrière paraît être plus approfondie.

Fait à Tours le *11/07/26*

Signature de la Présidente du jury :

